



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherche en Economie de l'Université

Paris Nord

CEPN

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Paris 13 – Paris Nord

Centre National de la Recherche Scientifique



Décembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES. NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : Centre d'Economie de Paris Nord CEPN

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A	A	A+	A	A	A



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre de recherche en Economie de Paris Nord
Acronyme de l'unité :	CEPN
Label demandé :	UMR
N° actuel :	7234
Nom du directeur (2012-2013) :	M. David FLACHER
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. David FLACHER

Membres du comité d'experts

Président :	M. Jacques FONTANEL, Université Pierre Mendès France, Grenoble
Experts :	M. Richard ARENA, Université de Nice (représentant du CNU)
	M. Thierry BURGER, Université de Strasbourg
	M ^{ME} Florence JANY-CATRICE, Université Lille 1
	M ^{ME} Jackie KRAFFT Université de Nice (représentante du CoNRS)
	M. Franck MARTIN, Université de Rennes 1

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Benoît MULKAY

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Stefano BOSI, INSHS, CNRS

M. Charles DESFRANCOIS, Université Paris 13 - Paris Nord



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Le Centre de recherche en économie de l'Université Paris Nord (CEPN) regroupe les enseignants-chercheurs en économie, ainsi qu'une partie des enseignants-chercheurs en gestion suite à la disparition d'une unité de recherche en gestion. L'unité a été associée au CNRS comme UMR depuis 2001. Cependant elle est passée en FRE (Formation de Recherche en Evolution) ascendante au début du contrat précédent (1^{er} janvier 2009). Elle a su améliorer le niveau de ses performances pour redevenir une UMR CNRS en janvier 2011 (UMR 7234).

Le CEPN a tout d'abord été dirigé par M. Pascal PETIT de 2007 à novembre 2008, ensuite par M^{me} Donatella GATTI (2008-2009), M. Philippe BARBET (2010), M. Damien BESANCENOT (2010-2011) et M. Bruno JETIN (2011-2012). Cette unité est dirigée depuis juillet 2012 par M. David FLACHER (sciences économiques) comme directeur, et par M. Luc MARCO (sciences de gestion) comme directeur adjoint.

Le CEPN est localisé dans les locaux de Villetaneuse de l'UFR de Sciences Economiques de l'Université de Paris 13 - Paris Nord (99 Avenue Jean-Baptiste Clément, 94430 VILLETANEUSE).

Équipe de Direction :

M David FLACHER, Directeur

M. Luc MARCO, Directeur adjoint

Nomenclature AERES :

SHS1_1 : Economie

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	54	58	45
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	2	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	2	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)			
TOTAL N1 à N6	63	63	47
Taux de producteurs	77,05 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	103	
Thèses soutenues	47	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	35	35

2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

Le Centre de Recherche en Economie de l'Université Paris Nord (CEPN) est connu internationalement pour les travaux de ses membres portant sur l'analyse de la crise internationale dans toutes ses composantes (institutionnelles, économiques, sociales et culturelles). Le CEPN occupe une place à part dans le contexte français et en Ile-de-France. Il utilise des méthodes de recherches pluralistes particulièrement adaptées à cet objet de recherche. Ses membres développent notamment des approches théoriques alternatives (évolutionniste, post-keynésienne, institutionnaliste, attentive aux systèmes complexes, etc.) qui ne font pas toujours l'objet de l'attention d'autres unités de recherche comparables.

Le CEPN participe très activement à la mise en œuvre de conditions favorables pour l'émergence du dialogue social, il fournit de nombreuses informations sur les questions économiques qui se posent aux citoyens, tout en soulignant les limites de l'action économique dans un système d'économie de marché capitaliste devenu complexe.

La production scientifique est bonne, même s'il existe une difficulté récurrente concernant l'acceptation des articles de la pensée hétérodoxe dans des revues de rang A dans la liste AERES telle qu'elle est constituée.

L'obtention d'un programme international de formation « ERASMUS MUNDUS » au niveau Master est une belle réussite qui souligne la qualité des liens entre la recherche et la formation. En outre, la participation de l'unité à trois LABEX et à deux projets ANR est plus qu'encourageante.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

L'effort d'internationalisation des publications doit être poursuivi, de même que celui portant sur un accroissement du nombre d'articles dans les revues les mieux classées par l'AERES.

Le départ à la retraite avéré ou prochain des trois collègues qui dirigeaient les équipes du projet précédent pose naturellement des problèmes de succession. Toutefois, l'équipe se prépare à ce changement de génération et se régénère. Il est certain que l'éméritat pourrait faciliter la passation des pouvoirs à l'intérieur de ces équipes. De nombreux enseignants-chercheurs sont habilités à diriger les recherches. Le nouveau directeur a pris ses fonctions avec beaucoup de dynamisme et d'implication.

L'intégration des collègues des Sciences de Gestion devra être améliorée. Cependant, le souhait de la Présidence de l'Université de créer, à terme, un Institut d'Administration des Entreprises, peut avoir des incidences directes sur ces efforts d'intégration.



Dans son projet, la structure de l'unité est particulièrement complexe pour une unité de recherche d'une soixantaine de membres, même si l'importance des responsabilités spécifiques accordées aux chercheurs exprime la volonté de la participation active du plus grand nombre dans l'organisation et le fonctionnement du CEPN. Ce projet est toutefois conforme aux grandes lignes définies par des instances d'évaluation telles que l'AERES au cours de la période récente. En outre, la création de 7 équipes de recherche, lesquelles représentent sans doute la véritable expression de la coopération quotidienne des chercheurs, conduit à une visibilité morcelée, pouvant aller jusqu'au risque de perte d'unité, si les réunions mensuelles de travail transversales font défaut ou restent trop formelles.

Recommandations :

Des efforts importants ont été réalisés au cours de la période récente, donnant des signaux positifs sur les perspectives d'évolution du Centre. Il faut donner le temps à cette unité de se revivifier, alors même que sa réputation dans la courant économique hétérodoxe reste importante, au moins au niveau européen.

Il semble que le CNRS pourrait s'impliquer plus activement dans cette unité mixte (notamment par l'affectation de chercheurs) afin de renforcer son attractivité pour l'analyse des crises économiques

Il faut ajouter que les efforts d'internationalisation devraient être soutenus par des publications collectives plus significatives, en collaboration avec des chercheurs appartenant à des centres de recherche étrangers partenaires.

Cette unité devrait avoir la possibilité de faire évoluer son organisation interne en équipes si cela s'avère nécessaire, à la fois pour répondre aux exigences des tutelles et aux évolutions des travaux des chercheurs du CEPN.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

La production scientifique du Centre de recherche en Economie de l'Université Paris Nord (CEPN) est de bon niveau. Elle se caractérise par une originalité scientifique certaine, à la fois dans le domaine de l'analyse économique hétérodoxe, mais aussi dans le champ de l'économie mathématique plus proche du courant d'analyse dit dominant. Dans le champ de l'économie politique et en matière d'analyse pluridisciplinaire, les travaux du CEPN sont bien connus et plusieurs de ses chercheurs bénéficient d'une réputation internationale avérée.

Dans le détail des thèmes de recherches du CEPN, la production scientifique est relativement inégale, avec une plus grande difficulté pour les économistes hétérodoxes de disposer de supports suffisants dans la liste des revues retenues par l'AERES, susceptibles d'accepter leurs articles. Malgré cette situation, le comité d'experts de l'AERES a regretté le pourcentage relativement faible des revues de rang A concernées par les publications des membres du CEPN.

Enfin, le nombre de producteurs du CEPN est satisfaisant au regard des critères retenus par l'AERES (47 sur 61 pour l'ensemble, 40 sur 48 pour les seuls économistes relevant de la section 05 du CNU). La participation des chercheurs en gestion, voulue par la Présidence de l'Université, constitue aujourd'hui une difficulté supplémentaire dans cette évaluation, puisqu'il n'y a que 6 producteurs sur 12 membres relevant de la section 06 du CNU. Cependant, il a fallu du temps pour intégrer les gestionnaires dans le processus de production collectif et les progrès dans ce domaine témoignent d'une réelle volonté de travail en commun.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le rayonnement et l'attractivité académique du CEPN sont d'un bon niveau. Dans ses « niches » de recherche, le rayonnement du CEPN est incontestable. Il bénéficie de la notoriété de collègues qui sont fortement reconnus dans leurs domaines de recherche académique. Plusieurs collègues étrangers sont venus travailler avec des membres du Centre, témoignant ainsi de leur intérêt pour les recherches du CEPN. Une politique de recrutement favorable à la nomination d'un professeur étranger bien connu pour ses publications dans son domaine est engagée pour compenser le départ prochain d'un Professeur.

Le problème principal réside dans le départ à la retraite prochain des Professeurs qui ont dirigé les groupes de travail à l'intérieur du CEPN. Cette question semble avoir été résolue en interne par l'émergence d'une nouvelle génération d'enseignants-chercheurs. L'éméritat pourrait cependant être proposé aux futurs retraités pour compenser de manière souple cette perte potentielle de rayonnement et y remédier.



Dans son domaine, le CEPN a co-organisé la Conférence *Political Economy and the Outlook for Capitalism* en juillet 2012 à Paris. Celle-ci a connu un très grand succès avec plus de 500 communications nationales ou internationales.

Au niveau international, le CEPN a obtenu une formation Erasmus Mundus *Economic Policies in the Age of Globalisation*. Cette réussite met en évidence à la fois la confiance des partenaires étrangers et des instances européennes spécialisées pour un travail en commun avec le Centre, mais aussi la capacité de celui-ci à monter des dossiers de qualité suffisante pour remporter un contrat important dans un milieu très concurrentiel.

Le CEPN a une grande activité en matière de projets financés et il appartient à des réseaux européens réputés. Il est partenaire dans trois LABEX : « Industries Culturelles et Création Artistique », « Sciences, Innovations, et Techniques en Société » et « Modèles Mathématiques et Economiques de la Dynamique, de l'Incertitude et des Interactions ». Il développe aussi des activités interdisciplinaires importantes avec l'UMR CNRS 8533 « Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie » (IDHE) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ainsi qu'avec l'UMR CNRS 7539 « Laboratoire Analyse, Géométrie et Applications » (LAGA) et l'« Institut de Recherche en Droit des Affaires » (IRDA) de l'université Paris Nord. Enfin, le CEPN entretient aussi des collaborations avec des chercheurs de l'EHESS et du « Centre d'Economie de la Sorbonne » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Sur ce plan, le comité d'experts de l'AERES reconnaît unanimement que le CEPN remplit tous les critères d'excellence. Il a une réelle volonté de diffusion de la connaissance et ses membres n'hésitent pas à utiliser l'ensemble des médias pour faire entendre leurs analyses. Nombre de ses membres sont impliqués dans le renouveau de l'économie politique et revendiquent le pluralisme des approches et des démarches en économie.

La capacité d'expertise du CEPN est incontestable, elle s'inscrit dans les grands débats nationaux et internationaux de société. Il y a une bonne articulation des travaux du CEPN avec les grands problèmes économiques, sociaux, culturels qui caractérisent le monde contemporain.

Le CEPN, contrairement à de nombreux centres de recherche, propose une politique de communication assumée et de qualité sur l'état de ses recherches et des résultats de ses analyses. La recherche engagée a pour objet d'informer les citoyens et de faire avancer une connaissance économique partagée, parfois en opposition avec les pensées les plus répandues.

Plusieurs des membres du CEPN participent activement à la vie sociale, en exerçant des activités importantes de gestion ou de conseil dans des institutions nationales et des organisations non gouvernementales.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le comité d'experts de l'AERES a apprécié la présentation écrite et orale du directeur de l'unité. Les présentations qui ont été faites, à la fois par les responsables des anciens thèmes de recherche, et par les responsables des nouvelles équipes, ont mis en évidence une volonté affirmée de travail collectif dans une démarche plus volontariste de petits groupes, spécialisés plus particulièrement sur des thèmes plus « réduits », plus propices à répondre aux critères actuels de publication dans les revues scientifiques.

La nouvelle gouvernance semble avoir fait l'objet de nombreux débats, qui ont permis de retrouver une vraie stabilité après les problèmes signalés dans le rapport précédent de l'AERES. La mise en place de règles financières claires, de missions répondant à une meilleure organisation interne et de la nomination de responsables dédiés offre de nouvelles perspectives pour une gouvernance solide permettant à la fois une vie collective riche et variée, et un cadre démocratique.

Il existe de nombreuses structures scientifiques transversales qui ont pour objet de favoriser une meilleure connaissance des évolutions scientifiques de chacune des équipes, ce qui devrait encourager la mise en place de nouvelles thématiques en vue de publications communes ultérieures.

Ces évolutions suscitent l'émergence de nouvelles forces au sein du groupe, qui devraient permettre, rapidement, un relèvement du niveau des publications, sur la base de projets scientifiques, financés notamment dans le cadre des LABEX et des projets ANR.



Certes, le projet scientifique est à améliorer, notamment dans sa définition des équipes. Peut-être s'agit-il davantage de projets animés et gérés plus particulièrement par quelques personnes, pendant une période déterminée. Cette structuration est susceptible, par sa souplesse, d'améliorer le potentiel de publication.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Le CEPN fait partie de l'Ecole Doctorale *Erasme* (ED 493), spécialisée dans les SHS, de l'Université Paris 13 Paris - Nord. Le Directeur de l'Ecole Doctorale est actuellement un économiste membre du CEPN.

La rencontre avec les doctorants du CEPN a montré que les directeurs de thèse sont disponibles et les soutiennent dans leurs projets de participation à des colloques. Une politique de co-encadrement des thèses a été engagée avec un directeur de thèse et un Maître de Conférences qui peut ne pas être titulaire de l'HDR. Une audition des candidats avant leur réinscription est par ailleurs prévue.

Cependant les étudiants en thèse ont manifesté deux difficultés. D'abord, les étudiants non financés ne disposent pas de bureaux, ce qui rend leurs recherches encore plus délicates à réaliser. Ensuite, pour les doctorants financés, les locaux disponibles sont assez éloignés du CEPN (mais la question des locaux ne peut pas facilement être réglée, puisqu'il n'y a pas d'autre solution envisageable aujourd'hui).

Enfin le nombre de doctorants sans financement est potentiellement inquiétant. Le comité d'experts s'interroge pour déterminer s'il s'agit là d'une défaillance dans le fonctionnement de l'unité ou de l'Ecole Doctorale, ou s'il s'agit d'un reliquat de thèses préparées avec des étudiants éloignés de Paris pour des raisons professionnelles ou personnelles.

L'Ecole Doctorale propose actuellement des cours assez généralistes aux doctorants. Suite à la rencontre avec les doctorants, le comité d'experts a suggéré que dans les cours d'accompagnement du doctorat, des cours de méthodologie en économie, d'économétrie ou d'organisation d'un travail de thèse soient organisés.

Etant inséré dans l'UFR de Sciences Economiques, l'équipe du CEPN dirige de près différentes formations de Masters. L'obtention, comme coordinateur de 8 universités dans le monde, d'une formation Erasmus Mundus *Economic Policies in the Age of Globalisation* témoigne de la qualité du lien entre la formation et la recherche. Cette formation couvre l'ensemble des activités du Laboratoire.

Le CEPN a aussi développé au sein de l'UFR d'Economie une délocalisation d'un Master au Vietnam, en collaboration avec l'Université d'Hanoi.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La restructuration du CEPN a bien été engagée. Celui-ci semble avoir ainsi retrouvé un second souffle avec une stratégie tournée vers le développement à l'international et l'élargissement en qualité et en quantité des publications. Cependant le grand nombre d'équipes du projet (7) ne manque pas d'interpeller, à savoir :

- PROPICE : Propriété intellectuelle, innovation, communs
- EMOI : Evolution des marchés, organisations et inégalités
- STRAS : Stratégies dans le domaine de la santé
- EGCN : Economie et gestion de la culture et du numérique
- DEFI : Développement, économie et finance internationale
- MIAP : Macroéconomie internationale et analyse post-keynésienne
- MASC : Modélisation et analyse des systèmes complexes

Pour le comité d'experts de l'AERES, il s'agit beaucoup plus de thèmes de recherche dans lesquels se spécialisent certains chercheurs, en relation plus ou moins étroite sur la période avec tous les autres thèmes de recherche présentés. Le projet présenté par le CEPN fait état de 3 « thèmes » de recherche transversaux pour structurer ces collaborations :

- Mondialisation, finance et inégalités (regroupant les équipes DEFI, MIAP, et EMOI),
- Dynamique des institutions et des marchés (regroupant les équipes PROPICE, STRAS, EMOI et EGCN),
- Réseaux et interactions stratégiques (regroupant les équipes MASC et EGCN).

Autrement dit, les 3 « thèmes » transversaux semblent devoir constituer une structuration plus légitime que celle proposée en équipes. Cependant, dans cette période de restructuration, il est probable que cette solution a été envisagée, mais qu'elle n'a pas été retenue. Le comité d'experts pense qu'il n'est sans doute pas nécessaire d'ajouter de nouvelles difficultés de restructuration aux décisions actées démocratiquement à l'intérieur de l'unité.



D'autre part, les choix à opérer entre une ouverture vers l'IDHE « Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie » (UMR CNRS 8533) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ou son alternative du *Campus Condorcet* témoignent de nouvelles négociations à engager. Dans ce contexte, il est possible de considérer comme assez floue la stratégie poursuivie par l'unité, mais il est aussi possible d'interpréter ces alternatives (qui ne remettent pas en cause le fonctionnement actuel du CEPN) comme autant de nouvelles opportunités, sans doute alternatives, pour fournir une nouvelle dynamique au sein de l'unité, en fonction des intérêts bien compris de chaque partenaire.

4 ● Analyse thème par thème

Les analyses par thèmes mettent en évidence le travail du passé. La volonté présentée dans le projet de créer 7 équipes, avec des directeurs différents, conduit le comité à analyser plutôt les activités de chacun des thèmes du bilan, sans qu'il soit possible de les reporter sur leur potentiel.

Le comité d'experts n'a pas voulu exprimer de recommandations concernant ces différents thèmes parce qu'ils se sont transformés dans les 7 équipes présentées dans le projet. Il a convenu qu'il était inutile de recommander des changements sur une structuration de l'unité aujourd'hui révolue.

Thème 1 : Risques Financiers et Régulation

Nom du responsable : M. Dominique PLIHON

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	8	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	22	
TOTAL	30	



• Appréciations détaillées

Conclusion :

• Avis global sur le thème :

Ce thème regroupe un faible nombre d'enseignants-chercheurs (8 ETP enseignants titulaires). Son directeur va bientôt prendre sa retraite, mais il est déjà acté, par la Présidence, qu'un Professeur américain, spécialisé dans le même domaine, sera bientôt recruté pour le remplacer. Les recherches menées sur ce thème portent sur la volatilité des marchés financiers et la gestion des risques, les crises financières internationales et la régulation, et finalement sur l'analyse du capitalisme financier et des risques systémiques.

Le thème s'inscrit dans une interrogation sur la volatilité et les crises récurrentes dans un système international de marchés financiers, visant à une meilleure régulation financière internationale. Certains membres de ce thème font partie d'un groupe d'étude sur les jeux à champ moyen avec des applications à la finance auxquelles participent des mathématiciens de l'Université de Paris Nord.

• Points forts et possibilités liées au contexte :

Cette équipe a travaillé principalement sur l'analyse économique des crises, en insistant particulièrement sur la régulation financière internationale. Il s'agit souvent d'un travail pluridisciplinaire, mettant en relation les considérations politiques, sociales, juridiques et de gouvernance, par exemple dans le cadre de la taxation des transactions financières. Le travail scientifique est satisfaisant.

Les membres de ce thème animent et participent depuis 2009 à deux programmes européens : le projet AUGUR - *Challenges for Europe in the world of 2030* sur l'avenir de l'Europe à l'horizon 2030 (dans le PCRD 7) et un programme européen COST (European Cooperation in the field of Scientific and Technical Research) sur les risques systémiques, les crises financières et le crédit. Ils sont aussi partie prenante d'un LABEX « Modèles Mathématiques et Economiques de la Dynamique, de l'Incertitudes et des Interactions » avec l'Université de Cergy-Pontoise.

Les résultats des analyses de cette équipe sont souvent relayés par les médias, donnant une bonne lisibilité à ses analyses et actions.

Ce thème est reconnu pour son analyse économique hétérodoxe. Il attire des doctorants en provenance de nombreux pays ou régions de France. Cependant, la pluralité des analyses reste toujours présente. Un grand nombre de thèses sont soutenues chaque année, et de nombreux colloques sont organisés.

La recomposition en équipes du CEPN va permettre de nouvelles coopérations en son sein avec les chercheurs des autres thèmes.

• Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le thème n'a qu'un nombre limité de chercheurs (malgré l'effort de recrutement de ces dernières années), au regard de sa notoriété, et il dispose d'un grand nombre de doctorants à encadrer, souvent sous la direction de la même personne.

Le renouvellement sous forme d'équipes pose un problème de gouvernance générale, écueil qui n'échappera pas aussi aux autres équipes.

Le groupe sur la « théorie des jeux à champ moyen » a fonctionné de manière quasi indépendante, vers des approches formalisées éloignées du champ de la finance. Elle s'inscrit aujourd'hui dans un autre champ de recherche qui se matérialise par une équipe séparée.

• Recommandations :

Sans objet du fait de la recomposition en équipe.

Thème 2 : Economie Politique et Macroéconomie appliquée

Nom du responsable : M. Jacques MAZIER (jusqu'en 2012), M. Bruno JETIN depuis

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	12	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	17	
TOTAL	32	

• Appréciations détaillées

Conclusion :

- Avis global sur le thème :

Ce second thème de l'unité de recherche est aussi de taille modeste avec 12 enseignants chercheurs titulaires. Il concerne la macroéconomie, l'économie du développement et l'économie internationale. Ce groupe s'intéresse aussi aux déséquilibres macroéconomiques liés à la crise financière. Des membres de ce thème ont effectué des travaux sur plusieurs pays en développement (Vietnam, Thaïlande, Chine, pays du Maghreb ou d'Amérique latine,...). L'approche est ici encore de nature hétérodoxe. Des travaux empiriques sont développés sur ce thème en utilisant des modèles non linéaires permettant de prendre en compte les asymétries des ajustements.

Au moment de devenir une UMR, deux groupes de travail thématiques ont été créés : le premier sur l'analyse et la modélisation postkeynésienne (AMPK) qui se déclinera en une équipe spécifique dans le nouveau projet, et le second sur les pays du Maghreb et du bassin méditerranéen (MEDITER).

Dans la restructuration en équipes du CEPN, les membres de ce thème rejoindront 3 équipes : DEFI (Développement, Economie et Finance Internationales) et MIAP (Macroéconomie Internationale et Analyse Post-keynésienne dans la thématique transversale « Mondialisation, Finance et Inégalités »), et enfin MASC (Modélisation et Analyse des Systèmes Complexes).



- Points forts et possibilités liées au contexte :

Le groupe bénéficie d'une bonne visibilité scientifique en France et à l'étranger dans des réseaux qui partagent la même approche hétérodoxe. L'ouverture internationale est un des points marquants de cette thématique avec de nombreux travaux appliqués sur les pays en développement. De nombreuses collaborations structurelles en France ou à l'étranger sont mentionnées.

Les membres de ce thème participent également au projet européen AUGUR sur l'avenir de l'Europe à l'horizon 2030 (dans le PCRD 7). L'identité du groupe a été renforcée par la participation à de nombreux projets communs avec des financements externes. Ceci s'est matérialisé par la participation à de nombreux colloques et conférences internationales.

Certains membres ont été très actifs dans les travaux des « économistes atterrés » qui ont connu un certain retentissement dans le public.

Le nombre de thèses soutenues sur ce thème est très important avec une équipe d'encadrants variés.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

De nombreux professeurs de qualité ont pris récemment leur retraite et le recrutement de nouveaux professeurs de renommée internationale est en cours. Cependant, il existe encore des zones d'ombre sur ces remplacements au regard des rémunérations proposées en France. Il faudra sans doute faire un pari sur de jeunes chercheurs brillants.

L'amélioration de la qualité de la production scientifique déjà constatée doit être poursuivie avec un accroissement du nombre d'articles dans les revues les mieux classées par l'AERES.

L'hétérogénéité des domaines de recherche laisse apparaître une faible cohésion à l'intérieur de ce thème, ce qui sera clarifié par la nouvelle structure en équipes plus homogènes, mais de tailles plus modestes. Il y aura alors besoin de points de rencontre afin d'établir des collaborations entre les équipes, ce qui semble acté par les membres du CEPN.

- Recommandations :

Sans objet du fait de la recomposition en équipe.



Thème 3 : Institutions, Marchés, Droits de Propriété Intellectuelle

Nom du responsable : M. Benjamin CORIAT

Effectifs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2012	Au 01/01/2014
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	34	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires	1	
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	58	
TOTAL	94	

• Appréciations détaillées

Conclusion :

- Avis global sur le thème :

Ce thème rassemble un groupe de 35 chercheurs ou enseignants-chercheurs, le plus nombreux et le plus hétérogène du CEPN. Ses membres ont publié de nombreux articles et ouvrages dans un plusieurs domaines scientifiques de l'économie et de la gestion. Plus particulièrement, les travaux sur ce thème portent sur 3 domaines : la propriété intellectuelle et l'innovation ; l'économie de la culture et de l'immatériel ; et l'économie des organisations et des marchés. Ce dernier étant divisé en deux sous-domaines : le gouvernement d'entreprise et la responsabilité sociale de l'entreprise d'une part, et d'autre part, l'innovation, la régulation et la politique de la concurrence. De plus, les enseignants-chercheurs en gestion s'intéressent au domaine de la santé et du vieillissement de la population, ainsi qu'à l'histoire de la gestion.

Dans la nouvelle structure de l'unité, les membres de ce thème se retrouvent dans plusieurs équipes du thème transversal : Dynamique des institutions et des marchés : à savoir PROPICE (Propriété industrielle, innovation, commun), et STRAS (Stratégies dans le domaine de la santé) et EMOI (Evolution des marchés, organisations et inégalités), et EGCN (Economie et gestion de la culture et du numérique).



- Points forts et possibilités liées au contexte :

La plupart des recherches ont été réalisées à l'intérieur de programmes structurants tels que deux ANR (PROPICE sur la propriété intellectuelle dont le CEPN est le maître d'œuvre et qui va donner naissance à une nouvelle équipe mentionnée dans le projet, et PANIC sur les industries culturelles) et deux Labex (ICCA - Industries culturelles et création artistique - porté par le CEPN, et SITES - Sciences, Innovation et Techniques en Sociétés), ainsi que d'une chaire CNRS / Université sur le gouvernement d'entreprise. Ces projets structurants organisent la vie et les collaborations au sein de ce thème.

Ici encore, la variété des approches méthodologiques est intéressante, notamment par la coopération multidisciplinaire qu'elle suppose. Dans le domaine de la propriété intellectuelle et de l'innovation, les recherches font preuve d'originalité. Le CEPN possède la spécificité d'avoir un nombre important de chercheurs reconnus dans le domaine de l'économie de la culture et de l'immatériel. Ce groupe s'intéresse plus particulièrement aux transformations économiques et sociales provoquées par les technologies numériques. Il prévoit de se renforcer par le recrutement d'un membre de niveau Professeur.

De nombreuses collaborations nationales et internationales sont mentionnées pour ce thème. Ses membres participent largement à la diffusion des connaissances de leur domaine par des interventions auprès de publics non spécialisés dans différents médias.

- Points à améliorer et risques liés au contexte :

L'hétérogénéité des domaines de ce thème de recherche implique cependant que les recherches soient assez dispersées. De fait, l'évolution structurelle de l'unité prévoit que les membres de ce thème se répartiront principalement entre 4 nouvelles équipes différentes. Il y aura cependant un thème de travail transversal sur la « Dynamique des Institutions et des Marchés » qui ne semble pourtant pas suffisamment proche pour le développement des coopérations. Les domaines de la santé, de la culture, de la propriété intellectuelle et de l'évolution des marchés ne se rejoignent qu'accessoirement.

Une politique scientifique volontariste doit être engagée pour donner une cohérence à cette thématique, mais elle peut ne pas correspondre avec les intérêts légitimes des groupes, lesquels proposent leurs publications centrées dans des revues très spécialisées.

Comme pour l'ensemble de l'équipe, une attention particulière doit encore être portée à l'intégration des gestionnaires dans le cadre de ce thème très vaste. L'intégration de ceux-ci dans des collaborations avec les économistes est encore perfectible.

Il est sans doute utile de créer un groupe scientifique d'interface faisant bénéficier les groupes des avancées méthodologiques ou techniques des autres, dans le cadre d'une volonté de solidarité et d'épanouissement scientifique.

La recherche et le renouvellement des projets structurants seront nécessaires pour assurer la pérennité des équipes nées de cette thématique de recherche.

- Recommandations :

Sans objet du fait de la recombinaison en équipe.



5 ● : Déroulement de la visite

Dates de la visite :

Début : 18 décembre 2012 à 9h00
Fin : 18 décembre 2012 à 18h30

Lieu(x) de la visite :

Institution : Université Paris XIII - UFR de Sciences Economiques
Adresse: 99 Avenue Jean-Baptiste Clément, 94430 VILLETANEUSE

Déroulement ou programme de visite :

09 h 00 - 09 h 30 : Réunion préalable des experts (Huis-clos)

09 h 30 - 09 h 45 : Rencontre avec la tutelle CNRS : M. Stefano BOSI (DSA de l'INSHS, CNRS) (Huis-clos)

09 h 45 - 10 h 45 : Présentation de l'unité et Bilan global par son directeur et l'équipe de direction

10 h 45 - 11 h 00 : Pause - café

11 h 00 - 11 h 30 : Bilan du thème « Risque Financier et Régulation »

11 h 30 - 12h 00 : Bilan du thème « Economie Politique et macroéconomie appliquée »

12 h 00 - 12 h 30 : Bilan du thème « Institutions, Innovation et Développement Economique »

12 h 30 - 14 h 00 : Repas sur place (avec les membres de l'unité)

14 h 00 - 14 h 30 : Rencontre avec M. Jean-Loup SALZMANN (Président de l'Université Paris 13 Paris-Nord) et M. Charles DESFRANCOIS (Vice-président du Conseil Scientifique) (Huis-clos)

14 h 30 - 15 h 30 : Rencontre avec les doctorants rattachés à l'unité

15 h 30 - 17 h 00 : Projet de l'Unité avec le directeur et les responsables d'équipe

17 h 00 - 18 h 30 : Délibération des experts (préparation du rapport) (Huis-clos)



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

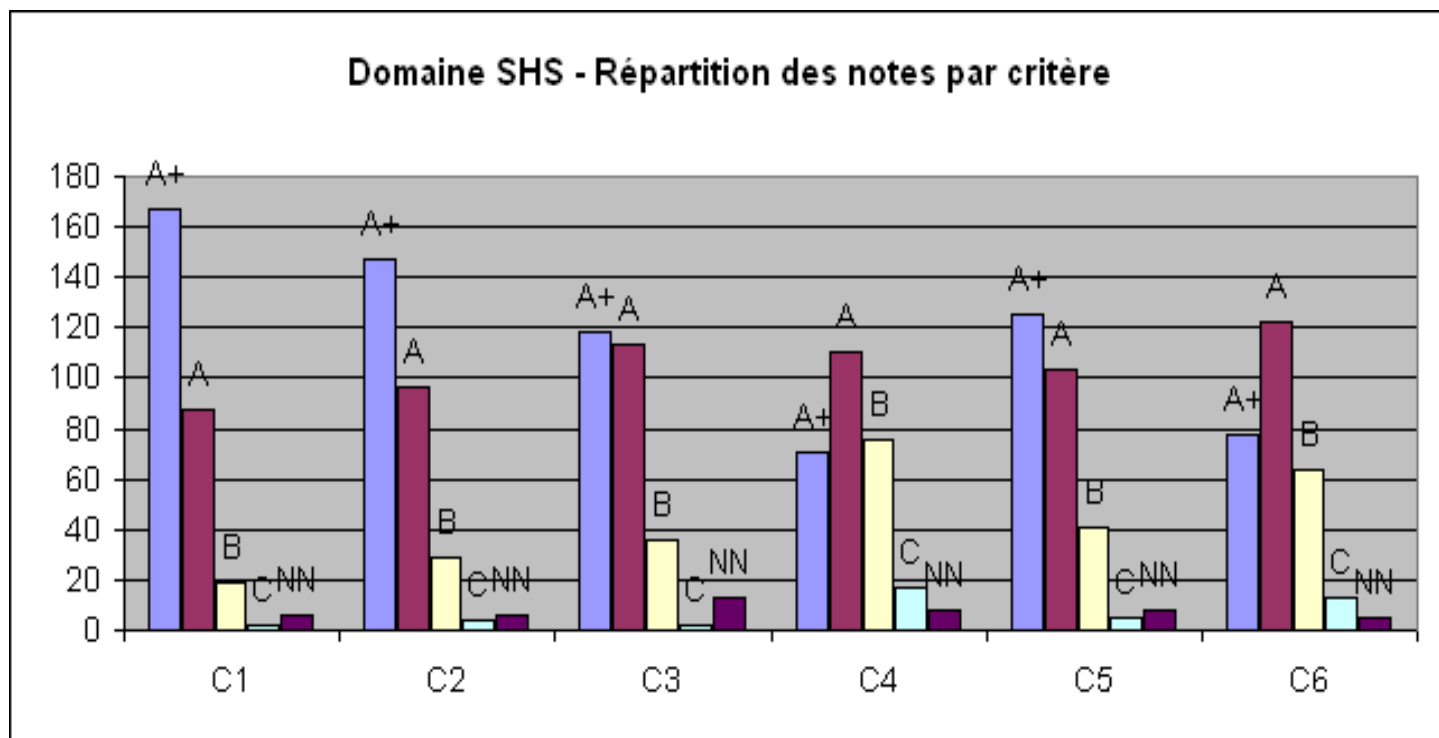
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles

Villetaneuse, le 22 avril 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Observations générales sur le rapport AERES du Centre d'Economie de Paris Nord (CEPN, UMR 7234 CNRS – Paris 13)

L'université tient tout d'abord à saluer la qualité du comité, des échanges lors de la visite et du rapport fourni et elle se félicite de sa tonalité générale très positive.

L'établissement se réjouit de voir confirmées quelques grandes qualités et spécificités de ce laboratoire, en particulier :

- sa reconnaissance dans le domaine de l'analyse des crises internationales, avec des méthodes pluralistes et une approche interdisciplinaire ;
- son attractivité et sa reconnaissance internationales, notamment dans l'approche hétérodoxe de la mondialisation ;
- l'interaction de ses thématiques et leur excellente adéquation avec les grands problèmes économiques, sociaux et culturels mondiaux ;
- les restructurations internes engagées aptes à conduire à une meilleure stabilité de l'unité et à assurer le renouvellement générationnel.

Nous prenons acte des faiblesses pointées et des recommandations associées, notamment en termes de poursuite de l'effort d'internationalisation des publications, d'une meilleure intégration des gestionnaires dans les travaux de l'unité et du nécessaire effort en matière de recrutement des futurs professeurs afin de pérenniser les approches spécifiques développées au CEPN.

En ce qui concerne la structuration trop morcelée du projet, le laboratoire a d'ores et déjà décidé de suivre les recommandations du comité en s'appuyant sur les trois grands axes transversaux qui seront animés par trois coordinateurs scientifiques et qui intégreront les programmes de recherche correspondant aux équipes précédemment proposées.

Des réponses plus spécifiques, sur quelques points importants du rapport, sont données à la suite de ces observations générales et apportent des clarifications et commentaires relatifs à la politique scientifique de l'université et du laboratoire.



Jean-Loup SALZMANN

Nous souhaitons revenir plus en détails sur quelques points spécifiques importants du rapport AERES, pour apporter des clarifications et commentaires relatifs à la politique scientifique de l'université et du laboratoire.

1) Sur la structure et le projet du laboratoire

Le laboratoire, à l'écoute des suggestions qui ont été faites par le Comité de visite et des commentaires réitérés dans le rapport, a amendé sa structuration pour faire apparaître 3 grands « axes de recherche » dans lesquels s'insèrent les 7 « programmes de recherche » thématiques initialement proposés. En mettant en avant ces 3 axes (et en nommant, pour chacun d'eux, un coordinateur pour la définition et l'animation d'une politique scientifique), le laboratoire répond ainsi à la principale critique formulée dans le rapport. Cette capacité d'intégration des remarques formulées me semble de très bon augure pour assurer la visibilité nationale et internationale du CEPN. Elle permettra de garantir la pérennisation d'un laboratoire qui tire sa légitimité d'une identité forte au sein du champ de l'économie, tout en tenant compte efficacement de l'intégration des gestionnaires et de la logique de renouvellement thématique et générationnel, propre à tout collectif humain et à toute dynamique scientifique.

2) Sur les publications

Comme vous le savez, la communauté scientifique porte un regard critique sur la bibliométrie et ses usages comme indicateur de performance d'une unité de recherche. Si une production intense est indispensable dans le cadre des équipes d'un laboratoire, la nature des productions et du rôle de chaque membre d'un laboratoire peut être variée tout en étant essentielle au bon fonctionnement d'une dynamique d'ensemble. Or si le taux de « producteurs » du CEPN est plus qu'honorable, il ne tient évidemment pas compte des difficultés (reconnues dans le rapport de l'AERES) propres aux économistes non orthodoxes, de publier dans des revues jugées excellentes par le courant dominant. Il n'en reste pas moins que, à de rares exceptions près, tous les membres de ce laboratoire ont une activité de recherche bien réelle, qu'il convient de saluer. Enfin, notons qu'une partie des chercheurs du CEPN est active dans des associations professionnelles (notamment l'AFEP) pour la reconnaissance des revues dans leur champ et pour le développement de l'exigence scientifique dans le cadre de leurs approches. Enfin, la participation du CEPN à 3 LABEX (dont un coordonné par l'université Paris 13) ainsi qu'à plusieurs projets ANR et européens atteste également de la qualité des travaux réalisés.

3) Sur l'internationalisation des projets de recherche et des collaborations du CEPN

Il est également à souligner que le laboratoire développe une politique d'internationalisation ambitieuse, non seulement dans le cadre de projets de recherche (projets européens, projets bilatéraux de type PHC...) mais également dans le cadre de projets intégrant enseignement et recherche (Master Erasmus Mundus, Master recherche au Vietnam...). De nombreuses publications sont issues de ces collaborations. Si plusieurs chercheurs du CEPN bénéficient d'un réseau académique de tout premier plan dans de nombreux pays du monde, les efforts d'institutionnalisation de ces réseaux que nous venons de mentionner constituent un atout essentiel dans le cadre du renouvellement générationnel et une réponse aux attentes qui avaient été formulées lors de l'évaluation précédente.

4) Sur l'intégration des gestionnaires au CEPN

Le rapport mentionne la nécessité d'améliorer l'intégration des gestionnaires et les difficultés que la création d'un IAE pourrait entraîner en vue de cette intégration. A cet égard, nous voudrions souligner que l'hypothèse d'un IAE est au mieux « lointaine » et ne présente donc aucune

difficulté dans l'intégration des gestionnaires pendant le prochain quinquennal. Ajoutons également que le CEPN a intégré, à la demande de l'Université, un groupe de gestionnaires en 2010. Cette intégration s'est faite dans un premier temps par la création d'une équipe spécifique au sein du laboratoire, avant leur pleine intégration, dans le cadre du projet qui a été présenté à l'AERES. L'effort réel d'une construction interdisciplinaire (et non d'une juxtaposition disciplinaire) à travers des équipes intégrant à la fois des économistes et des gestionnaires est à saluer. C'est le cas des programmes de recherche PROPICE (sur l'innovation EMOI (sur les marchés), STRAS (sur la santé), EGCN (sur la culture) et MASC (sur la modélisation).

5) Sur le remplacement des départs à la retraite

L'université est consciente de l'enjeu que représente le remplacement des professeurs qui partiront prochainement à la retraite. Ces professeurs ont développé l'identité propre du laboratoire qui justifie, aujourd'hui plus que jamais, son statut d'UMR. Ils ont contribué à construire une recherche de très haut niveau, reconnue au plan international et ont porté l'essentiel des grands contrats de recherche. Pour répondre à cet enjeu, l'université publiera, comme le rapport de l'AERES l'évoque, un poste au 46-4 en vue de recruter un professeur étranger qui, dans la lignée des travaux réalisés au CEPN, contribuera à assurer la relève dans l'un des axes de recherche. Pour les deux départs suivants de professeurs, l'université veillera également, en utilisant les différentes voies possibles de recrutement, à recruter des professeurs de haut niveau et en mesure de pérenniser la composante hétérodoxe, valorisée par l'AERES comme une spécificité forte et reconnue du laboratoire. Elle pourra également envisager, comme le suggère le rapport de l'AERES, de faire le pari sur de jeunes chercheurs brillants susceptible de porter cette identité.

6) Sur la gestion des doctorants

Si des difficultés en matière de locaux ont été soulignées concernant les doctorants, un espoir réel d'amélioration à moyen terme se profile avec la construction des bâtiments du Campus Condorcet. De plus, il est important de souligner l'effort important et conjoint réalisé par le CEPN et l'école doctorale ERASME pour faire évoluer les pratiques en matière de recrutement et d'encadrement des doctorants. Si un reliquat significatif de thèses trop anciennes doit encore être géré, différentes mesures démontrent les profonds changements mis en œuvre par l'école doctorale (qui sélectionne les doctorants – contractuels ou non – et développe une formation riche et spécifique pour les doctorants) mais également par le laboratoire. Ainsi, un Comité de thèses du CEPN a été constitué pour valider l'inscription en 1^{ère} année et examiner toutes les demandes dérogatoires au-delà de la troisième inscription. Chaque année, tous les doctorants seront auditionnés et la réinscription conditionnée à la qualité du travail fourni. Une soutenance à mi-parcours (en présence d'un professeur extérieur à l'établissement) a également été instituée cette année, ainsi qu'une pré-soutenance, 6 mois avant la soutenance. Le développement des codirections (en particulier avec des Maîtres de Conférences non HDR) a également pour vocation à mieux encadrer nos doctorants et à favoriser les soutenances d'Habilitation à diriger des recherches. Enfin, le laboratoire s'est engagé à une très grande sélectivité des étudiants qui ne seraient pas financés. D'ores et déjà cette année, dans le cadre de cette politique, plusieurs doctorants n'ont pas été réinscrits et plusieurs demandes de première inscription ont été refusées à des étudiants qui avaient pourtant trouvé un directeur de thèse.

7) Sur la stratégie et les perspectives d'avenir

Dans le cadre des recompositions actuelles de la recherche et de l'enseignement (PRES, IDEX, Campus d'excellence...), comme indiqué dans son rapport transmis à l'AERES, le CEPN réfléchit activement à sa stratégie d'avenir. Si plusieurs options restent ouvertes et si ces

perspectives dépendent aussi des partenaires potentiels, l'université entend appuyer cette réflexion et soutenir les stratégies qui visent à développer la qualité, l'originalité et le rayonnement de ses recherches dans le cadre d'un projet scientifiquement cohérent.

8) Sur le bilan des trois thèmes de recherche du CEPN

Bien que l'excellence des équipes (thèmes) de recherche soit soulignée par l'AERES sur l'essentiel des critères, le rapport de l'AERES mentionne, pour les thèmes 1 (Risques financiers et régulation) et 2 (Economie politique et macroéconomie appliquée), à la fois la taille modeste des groupes qui les constituent et le nombre important de doctorants. Un problème de gouvernance est également mentionné au sein du thème 1, ainsi qu'une hétérogénéité au sein des thèmes 2 et 3 (Institutions, marchés, droits de propriété intellectuelle). Il nous semble néanmoins important de relativiser ces remarques en tenant compte du travail réalisé en commun (séminaires, encadrements doctorants) par les thèmes 1 et 2. Il semble également que les échanges aient été particulièrement féconds au sein du thème 2 entre macroéconomistes et économistes du développement, y compris dans le cadre de contrats de recherche. Enfin, l'apparente hétérogénéité du thème 3 s'explique essentiellement par l'intégration des gestionnaires et par la coexistence, là aussi féconde, de différentes approches sur les questions relatives à l'innovation et à la construction des marchés. Ces différentes recherches se sont donc intégrées dans le cadre d'une politique scientifique claire autour du rôle des institutions, déclinée selon les 3 thèmes de recherche du laboratoire.

Il faut également noter que la dynamique scientifique a également conduit, dans le cadre du projet de laboratoire, à repenser les trois grands axes de recherche et les programmes qui les composent pour tenir compte à la fois de l'évolution des recherches des membres du CEPN, de la nécessité de promouvoir une politique scientifique volontariste, de construire des groupes de travail plus homogènes et efficaces et de promouvoir des espaces de transversalité entre programmes et axes de recherche.

En espérant que ces commentaires auront contribué à apporter des réponses et à réaffirmer le soutien stratégique que l'université accorde au CEPN en tant que laboratoire travaillant sur des grandes questions économiques mondiales avec une approche plurielle et interdisciplinaire.